LE FAIT DU JOUR

NYON ◆ Portes ouvertes

La reconversion de l'usine Stellram est une réussite

Les locaux industriels ont été réaffectés par des artistes, des artisans et des associations à but social. Après 5 ans, Esp'Asse fourmille d'activités.

Constituée en novembre 2000, la Fondation Pro-Jet, qui a racheté l'ancienne Stellram, a réussi son pari: louer l'ensemble des locaux industriels désaffectés à une population peu argentée, mais très entreprenante, composée d'artistes, de petits artisans et d'associations diverses.

Quelque 40 locataires, soit environ 200 personnes, travaillent sur ce site qui est devenu un quartier original de la Ville de Nyon, un lieu de vie riche d'échanges humains de qualité.

Administrateur de la Fondation Pro-Jet, Jean-Claude Bouvrot explique que celle-ci s'était donné cinq ans pour mettre tous les locaux en conformité et trouver des locataires. *Après deux ans seulement, tout était loué, et la demande reste importante.*



MICHEL PERRET

Jean-Claude Bouvrot, lors des portes ouvertes, pose devant une photo aérienne du site.

L'idée est de créer des synergies entre les occupants

Parmi les occupants du site, on relèvera la présence de Semolac et Biolac, dirigés par Jean-Michel Rey et Pascal Majkoviez, responsables de programmes de réinsertion et de formation professionnelles. Avec le Bric à Brac Social, ils occupent près du tiers des surfaces.

Des artistes connus, comme Bernard Garo et Pierre-Alain Bertola, vivent en voisinage avec des créateurs en devenir. Et plusieurs associations telles que la Croix-Rouge, Lire & Ecrire, Point Virgule ou Pro Infirmis se sont regroupées à Esp'Asse. D'intéressantes synergies se sont développées, et Jean-Claude Bouvrot aimerait encore dynamiser cet état d'esprit. Les projets ne manquent pas. Notamment pour animer deux espaces laissés un peu en désuétude, soit la cafétariat, et la grande halle de 600 m² que l'on a surnommée «l'espace culturel».

Cette halle est un des mes soucis, précise Jean-Claude Bouvrot. *Une idée nous a été suggérée par des locataires. Il s'agirait d'y créer six ateliers. Quatre pour des jeunes artistes qui terminent leur école d'art en Suisse romande, un pour un artiste étranger, et un pour un artiste plus âgé qui aurait besoin d'un atelier pour préparer un travail spécifique. Ces espaces leur seraient attribués pour un an. Et nous garderions 150 m² pur exposer leurs travaux.*

En fait, c'est un appel du pied que lance l'administrateur de Pro-Jet. Car la Fondation se contenterait de louer les locaux à une association qui gérerait ces affectations et serait chargée de trouver des fonds. Avis aux amateurs.

A la cafétariat, le projet consisterait à créer un atelier des saveurs. Un cuisiner de talent s'y intéresse. Il pourrait animer cet ateliers, soit en donnant des cours, soit en organisant des petits énénements gustatifs.

Yves Merz

Petite ceinture et futures constructions en vue

Il y un an et demi, la Fondation Pro-Jet, notamment grâce à une aide financière de la Loterie romande, rachetait à Stellram la deuxième partie du site, soit deux bâtiments et le parking situé en zone constructible. Un plan partiel d'affectation concernant l'ensemble du site, soit 14 500 m², est étudié par le Service de l'urbanisme de Nyon. Jean-Claude Bouvrot espère pouvoir y construire des locaux supplémentaires, par exemple pour des musiciens (studio...), et un parking souterrain. La Petite ceinture, qui débouchera sur la route de l'Etraz à cet endroit, entraînera l'expropritation de 200 m². Malgré cela, Jean-Claude Bouvrot se dit favorable à la Petite ceinture.

NOS COMMUNES

NYON ◆ Activités

Le passeport vacances dévoile sa cuvée 2006 et fête ses 25 ans

Le programme 2006 du passeport vacances est sorti. Cent cinquante activités sont proposées cette année aux 10-16 ans du 10 au 14 juillet et du 14 au 18 août. Plusieurs nouveautés font partie de la cuvée 2006, comme par exemple: la visite de la SPA à l'Asse, la mise en route du jet d'eau de Genève, la visite de la centrale électrique d'EOS à Veytaux ou encore la pratique du dijiridoo (instrument) ou du Flag Football (football américain). Les passeports seront vendus au prix de 50 francs le 10 mai à la salle de la Bretèche à Nyon dès 15 h. Le nombre de passeports disponibles est de 450 pour juillet et de 350 pour août.

Cette année le passeport vacances célèbre ses 25 ans. L'occasion pour organiser une fête sous le thème des cinq sens. Les participants, les bénévoles, les accompagnateurs ainsi que les autorités du district de Nyon y seront conviés. Elle se déroulera le 26 août prochain sur la place des Fêtes à Rive.

dec

Programme et renseignements: *www.passeportvacances-nyon.ch*

LA RIPPE ◆ SI de Terre-Sainte et environs

La commune veut encore réfléchir avant d'adhérer

Pour pallier au vieillissement de leurs stations d'épuration, 11 communes étudient la possibilité de construire en commun une station d'épuration, dont la gestion serait aussi centralisée. Il faudrait encore valider le choix de la forme juridique et les statuts de cette association de communes dénommée SITSE (Services Industriels de Terre Sainte et Environs). Pour ne pas créer une nouvelle association intercommunale, le SITSE reprendrait les engagements et les activités du SIDAC. Ceci est rendu possible grâce à la nouvelle Constitution vaudoise qui prévoit les associations de communes à buts multiples. Pour La Rippe, une adhésion ne concernerait que le traitement des eaux usées, la commune gérant toujours seule la distribution de son eau potable.

Certains conseillers se sont étonnés du peu de communications préalables de la part de la Municipalité. Estimant que toutes les options n'ont pas été étudiées à fond, ils ont demandé un report de l'objet à une date ultérieure, avant de se prononcer sur une éventuelle adhésion au SITSE.

db

BOGIS-BOSSEY – Le PPA des *Grands Champs* au Conseil

Un Conseil extraordinaire se déroulera ce mercredi 3 mai à Bogis-Bossey. Le législatif aura à se prononcer sur le PPA (plan partiel d'affectation) *Les Grands Champs*, qui représente le dernier développement important pour le village.

SAINT-CERGUE – La commune a vendu des terrains

Mardi dernier, le législatif St-Cerguois a accepté de vendre des terrains actuellement en droit de superficie. Deux nouveaux propriétaires ont ainsi acquis un total de 2677 m² à la Chenalette et à Guinfard permettant à la Municipalité d'encaisser une somme de près de 273 000 francs.

ST-CERGUE – L'entrée du bâtiment communal sera modifiée

Le législatif a accepté une demande de crédit de 28 000 francs destinés à aménager une rampe d'accès à la bibliothèque et au bancomat. Le projet de giratoire étant achevé, l'exécutif a jugé judicieux de profiter de cet aménagement pour faciliter l'accès du bâtiment aux handicapés et aux poussettes.

PUBLICITE

